

LATHAM & WATKINS

Abu Dhabi	Munich
Barcelone	New Jersey
Bruxelles	New York
Chicago	Orange County
Doha	Paris
Dubai	Pékin
Francfort	Riyad
Hambourg	Rome
Hong Kong	San Diego
Houston	San Francisco
Londres	Shanghai
Los Angeles	Silicon Valley
Madrid	Singapour
Milan	Tokyo
Moscou	Washington, D.C.

Paris, le 18 mai 2010

Madame Lisa Sanders Finas
Relations Investisseurs
Eutelsat Communications
70, rue Balard
75015 Paris

Par porteur

Objet : Déclaration de franchissement de seuil

Madame,

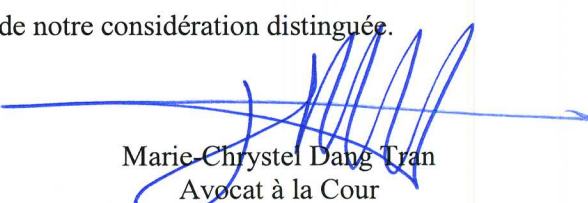
Nous intervenons pour le compte de GLG Partners LP, (« **GLG** »), dont le siège social est situé 1 Curzon Street, W1J 5HB Londres, Royaume-Uni.

Conformément aux statuts de la société Eutelsat Communications, GLG informe la société que, par acquisitions d'actions Eutelsat Communications réalisées sur le marché le 12 mai 2010, GLG a franchi à la hausse le seuil statutaire de 1% du capital social et des droits de vote de la société, et détient désormais 2 250 808 actions et 2 250 808 droits de vote représentant respectivement 1,02% du capital social et 1,02% des droits de vote de la société à la date du 12 mai 2010 (sur la base du nombre d'actions et de droits de vote à la date du 12 mai 2010 tel que communiqué par la société).

En outre, GLG précise qu'elle ne détient aucun titre donnant accès à terme au capital social de la société Eutelsat Communications.

Nous vous prions de croire, Monsieur, à l'expression de notre considération distinguée.


Hervé Diogo Amengual
Avocat à la Cour


Marie-Chrystel Dang Tran
Avocat à la Cour